

Liste des pièces à fournir pour la constitution du dossier d'inscription

Pour les admis en 1ère année Cycles : Licence/Ingénieur/ Architecture/Médecine/Médecine dentaire :

- Une copie certifiée conforme du diplôme de Baccalauréat*.
- *Pour les titulaires d'un Baccalauréat obtenu à l'étranger :
 - Une copie certifiée conforme de l'attestation d'authentification du diplôme, délivrée par l'ambassade au Maroc du pays concerné ;
 - Une copie de l'arrêté d'équivalence du diplôme obtenu avec le Baccalauréat marocain.
- Une copie certifiée conforme du relevé de notes de la première année du cycle du baccalauréat.
- Une copie certifiée conforme du relevé de notes du baccalauréat.
- Une copie certifiée conforme de la CIN pour les étudiants marocains, de la carte de séjour ou du passeport pour les étudiants étrangers.
- Justificatif de résidence récent.
- Une photo d'identité récente.
- Le formulaire d'inscription dûment rempli à partir de l'espace candidat, imprimé et signé.
- Le Règlement Intérieur de l'Etudiant, à télécharger de l'espace candidat, dûment signé.

Liste des pièces à fournir pour la constitution du dossier d'inscription

Pour les admissions parallèles ou au Programme Grande Ecole :

- Une copie certifiée conforme du diplôme de Baccalauréat.
- Une copie certifiée conforme de l'attestation de réussite et des relevés de notes des années après le Baccalauréat*.
- *Pour les étudiants ayant poursuivi leurs études à l'étranger :
 - Une copie de l'attestation d'authentification des documents fournis, délivrée par l'ambassade au Maroc du pays concerné ;
 - Une copie de l'arrêté d'équivalence du diplôme obtenu avec le diplôme national marocain pour les titulaires d'un diplôme de baccalauréat +2 ou baccalauréat +3.
- Une copie de l'attestation d'accréditation de la filière pour les étudiants issus des établissements d'enseignement supérieur privé.
- Une copie certifiée conforme de la CIN pour les étudiants marocains, de la carte de séjour ou du passeport pour les étudiants étrangers.
- Justificatif de résidence récent.
- Une photo d'identité récente.
- Le formulaire d'inscription dûment rempli à partir de l'espace candidat, imprimé et signé.
- Le Règlement Intérieur de l'Etudiant, à télécharger de l'espace candidat, dûment signé.

Pour les admis au Programme Grande Ecole (CNAEM) :

- Une copie certifiée conforme du diplôme de Baccalauréat.
- Une copie certifiée conforme de l'attestation d'admission et/ou d'admissibilité ou l'attestation d'affectation au Concours National d'Accès aux Ecoles de Management (CNAEM).
- Une copie certifiée conforme de la CIN pour les étudiants marocains, de la carte de séjour ou du passeport pour les étudiants étrangers.
- Justificatif de résidence récent.
- Une photo d'identité récente.
- Le formulaire d'inscription dûment rempli à partir de l'espace candidat, imprimé et signé.
- Le Règlement Intérieur de l'Etudiant, à télécharger de l'espace candidat, dûment signé.

Pour les admis en Master :

- Une copie certifiée conforme du diplôme de Baccalauréat.
- Une copie certifiée conforme du diplôme de Licence*.
- *Pour les titulaires d'un diplôme obtenu à l'étranger :
 - Une copie de l'attestation d'authentification du diplôme, délivrée par l'ambassade au Maroc du pays concerné ;
 - Une copie de l'arrêté d'équivalence du diplôme obtenu avec le diplôme national marocain de Licence.
- Une copie certifiée conforme des relevés de notes des années de la Licence.
- Une copie de l'attestation d'accréditation de la filière pour les étudiants issus des établissements d'enseignement supérieur privé.
- Une copie certifiée conforme de la CIN pour les étudiants marocains, de la carte de séjour ou du passeport pour les étudiants étrangers.
- Justificatif de résidence récent.
- Une photo d'identité récente.
- Le formulaire d'inscription dûment rempli à partir de l'espace candidat, imprimé et signé.
- Le Règlement Intérieur de l'Etudiant, à télécharger de l'espace candidat, dûment signé.